



REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE GROSLAY

HOTEL DE VILLE DE GROSLAY
DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES
CANTON DE DEUIL - LA - BARRE

Groslay, le jeudi 2 avril 2026

N/Réf. : 26 - 04-09 NFE > **ELUS CM**

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

En application des articles L. 2121-7, L. 2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriale, je vous prie de bien vouloir assister à la séance publique du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Jeudi 9 avril à 20H30
SALLE DES FETES
Place de la Libération

ORDRE DU JOUR

- Nomination du secrétaire de séance (article L.2121-15)
 - Approbation du procès-verbal du dimanche 29 mars 2026,
 - Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation,
- 1- Installation d'une nouvelle conseillère municipale
 - 2- Fixation du taux des indemnité des fonctions des élus locaux
 - 3- Constitution de la commission d'appel d'offres
 - 4- Constitution de la Commission de délégation des services publics
 - 5- Constitution de la Commission Communale de Sécurité et d'Accessibilité
 - 6- Constitution des Commissions municipales
 - 7- Constitution de la Commission Communale de Sécurité et d'Accessibilité
 - 8- Syndicat Intercommunal du Lycée Camille Saint Saëns à Deuil-la-Barre
Election : trois délégués titulaires et deux délégués suppléants
 - 9- Fixation du nombre d'administrateurs du Conseil d'Administration du Centre
Communal d'Action Sociale
 - 10- Election des administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale
 - 11- Adoption du Règlement Financier
 - 12- Débat Orientations Budgétaires

QUESTIONS DIVERSES

Comptant sur votre présence et avec tous mes remerciements, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, Chers Collègues, à l'assurance de ma considération distinguée.


Le Maire

François JEFFROY

